



BERSTETT, le 27 avril 2016

AVIS AUX PARENTS

NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES (NAP) POUR LA RENTREE 2016 -2017

Les NAP sont organisées par la commune en partenariat avec l'ALEF tous les jours de la semaine sauf le mercredi tout de suite après l'école, soit 15h15 – 16h00 pour l'école maternelle et 15h45-16h30 pour l'école élémentaire. L'inscription se fait en mairie par mail à mairie.berstett@wanadoo.fr en indiquant votre nom, prénom et votre adresse postale ainsi que ceux de votre enfant, son âge et la classe fréquentée.

Je vous informe que le conseil municipal a statué sur le tarif des NAP pour l'année 2016-2017. Vu la reconduction pour 2016-2017 du fond d'aide aux communes pour l'organisation des nouveaux rythmes scolaires, le tarif annuel reste fixé à 50€. Une facturation sera réalisée par la commune en début d'année scolaire.

Il conviendra donc d'attendre le titre de paiement qui vous sera transmis par la trésorerie de Truchtersheim, auprès de laquelle vous effectuerez le paiement.

Le Maire,

M. Jean-Claude LASTHAUS.

